

## 030 Abréviation CODEN (R)

### Premier indicateur

Non défini  
↳ Non défini

### Second indicateur

Non défini  
↳ Non défini

### Codes de sous-zones

#a CODEN (NR)  
#z CODEN annulé ou invalide (R)

#6 Liaison (NR)  
#8 Numéro de liaison de zone et de séquence (R)

### DÉFINITION ET PORTÉE DE LA ZONE

Cette zone contient l'abréviation CODEN, un identificateur unique pour les titres de périodiques scientifiques et techniques; ce code comprend six caractères.

### LIGNES DIRECTRICES POUR L'APPLICATION DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

#### ■ INDICATEURS

Les deux positions d'indicateur sont non définies; chacune contient un blanc (↳).

#### ■ CODES DE SOUS-ZONES

##### #a - CODEN

La sous-zone #a renferme une abréviation CODEN valide.

030 ↳#aJACSAT

##### #z - CODEN annulé ou invalide

La sous-zone #z contient une abréviation CODEN annulée ou invalide. Si le CODEN valide est inconnu, on peut quand même n'utiliser que la sous-zone #z dans la notice.

030 ↳#aASIRAF#zASITAF

##### #6 - Liaison

##### #8 - Numéro de liaison de zone et de séquence

Voir la description de ces sous-zones dans l'Annexe A.

### CONVENTIONS D'ENTRÉE DES DONNÉES

#### Structure

On attribue aux titres de publications en série quatre initiales mnémoniques; on y ajoute un cinquième caractère (p. ex., A, B, C, D). Le sixième caractère est un caractère de contrôle numérique ou alphabétique calculé par l'ordinateur. Tous les caractères alphabétiques sont en majuscules. Les traits d'union et les espaces compris dans l'abréviation CODEN n'apparaissent pas dans la notice MARC.